



## Compte rendu de la réunion du 26 mai 2015

Présents : Mmes BOUDOT-DROUIN, BROCCQ, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LAMARQUE, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BRIQUET, COLOMBIER, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absent excusé : M. BODSON.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 26 mai 2015 : **108 877,74 €**.

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Madame Guénola HOCHARD est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 avril 2015** : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 14 avril 2015. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

### **Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal :**

- Au titre la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT : Commande d'une étude pour la conception des aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules sur la route départementale 8 en agglomération pour un montant de 1 800 € HT, soit 2 160 € TTC.
- Au titre de l'exercice du droit de préemption urbain : Il n'a pas été fait usage du droit de préemption dont la commune est titulaire pour la vente de l'immeuble sis 3 ruelle Saint Honoré, cadastré AB 336.

### **Lotissement « Derrière le Clos » :**

- **État d'avancement** : Le conseil municipal prend connaissance de l'état d'avancement des travaux de voirie qui reprendront la semaine prochaine. La promesse de vente a été signée le 13 mai dernier. La signature et le versement sont prévus entre le 20 et le 30 juin. Les syndicats d'eau et d'énergie doivent intervenir dans la 1ère quinzaine de juin. Le panneau d'information du lotissement devrait être posé très prochainement. La plaquette de communication de vente des lots est en cours de réalisation.
- **Nom et numérotation de la nouvelle voirie** : Le conseil municipal est chargé de réfléchir au nom de cette nouvelle rue et impasse pour la prochaine réunion de la commission communication le 25 juin.

**Voie de Champigny : Extension du réseau d'eau potable et de l'installation communale d'éclairage public** : Le conseil municipal prend connaissance de l'état d'avancement des travaux d'extension du réseau d'eau potable et de renforcement de la défense incendie voie de Champigny qui démarreront courant juin et décide de procéder à l'extension de l'installation communale d'éclairage public jusqu'au futur pôle scolaire intercommunal pour la somme de 4 300 €.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Festivités du 14 juillet** : Le conseil municipal prend connaissance du programme du prochain 14 juillet. Les tarifs du repas populaire restent inchangés. L'animation sera réalisée par les soins de la commune. Une prochaine réunion aura lieu le 9 juin.

**Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient : désignation d'un nouveau délégué au comité syndical :** Le délégué actuel, Olivier JACQUINET, ayant été élu délégué titulaire au sein du PNRFO pour représenter la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne », le conseil municipal désigne Monsieur Jean-Luc SECLIER délégué titulaire et Monsieur Patrick BRIQUET délégué suppléant pour représenter la commune au sein du PNRFO.

**14 voix pour**

**Elus à l'unanimité**

**Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin :** Le conseil municipal accepte de mettre à disposition l'Espace Maillotin le week-end du 6 juin 2015 à titre exceptionnel et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante qui précisera notamment que les locaux seront mis à disposition gracieusement après les activités associatives prévues (soit à partir de 12 heures), le ménage et la remise en état seront réalisés par les soins du preneur, qu'aucun appareil électro-ménager ne devra être apporté et qu'aucun mobilier (tables, chaises) ne pourra être transféré de la salle des fêtes vers l'Espace Maillotin.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Opérations modificatives comptables – budget principal :** Le conseil municipal décide de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

Section de fonctionnement – recettes

Chapitre 70 – Article 7028 Autres produits agricoles et forestiers	+ 6 574 €
Chapitre 74 – Article 74111 Dotation forfaitaire	+ 305 €
Chapitre 74 – Article 74121 Dotation de solidarité rurale	+ 3 791 €
Chapitre 74 – Article 74127 Dotation nationale de péréquation	+ 2 898 €

Section de fonctionnement – dépenses

Chapitre 023 – Article 023 Virement à la section d'investissement	+ 4 130 €
Chapitre 011 – Article 61522 Bâtiments	+ 4 719 €
Chapitre 011 – Article 61523 Voies et réseaux	+ 4 719 €

Section d'investissement – recettes

Chapitre 021 – Article 021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 4 130 €
---	-----------

Section d'investissement – dépenses

Chapitre 21 – Article 21318 Autres bâtiments publics	+ 130 €
Chapitre 21 – Article 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	+ 4 000 €
Chapitre 21 – Article 2111 Terrains nus	- 1 314 €
Chapitre 21 – Article 2118 Autres terrains	+ 1 314 €

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux, des commissions communales et de la Communauté de Communes :** Le conseil municipal prend connaissance de la dernière réunion de la commission communication et des derniers conseils communautaires de la CCFLTC, de l'état d'avancement de la construction du pôle scolaire intercommunal, de la dernière réunion du CSDT (Contrat de Développement Social sur le Territoire) et de la commission communication,

## **Questions et communications diverses :**

Monsieur le Maire informe que l'association EGEE interviendra le 10 juin pour la réalisation de l'Adap dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public.

Monsieur le Maire informe que les horaires des nouvelles activités périscolaires (NAP) seront modifiés à compter de la rentrée 2015-2016 :

- Pour les écoles de Rouilly-Sacey (Maternelles et CP) : le vendredi après-midi.
- Pour les écoles de Géraudot et Mesnil-Sellières (CE1-CE2-CM1-CM2) : une heure et demi les jeudis et les vendredis en fin d'après-midi.

A la rentrée de janvier 2016, les NAP du CP passeront aux jeudis et vendredis puisqu'il intégrera le pôle scolaire intercommunal à Mesnil-Sellières.

Il est demandé à Monsieur le Maire où en est l'extinction de l'éclairage public la nuit. Le dossier est actuellement en suspens, l'économie attendue n'étant pas suffisamment probante selon le SDEA.

Séance levée à 22 heures 20

**Prochaine réunion le 16 juillet 2015 à 20 heures.**